

SAS Anne Marie TORRES
Commissaire aux comptes
Société inscrite auprès de la Cour d'Appel de Montpellier
11 rue du Vallespir
66 330 CABESTANY

A.D.R.H. Handicap et Inclusion
Association
3 rue Henri Becquerel
Immeuble Europa
66 330 CABESTANY

**Rapport du commissaire
aux comptes sur les comptes annuels**

Exercice clos le 31 décembre 2019

A.D.R.H. Handicap et Inclusion

Association

3 rue Henri Becquerel

Immeuble Europa

66 330 CABESTANY

Rapport du commissaire aux comptes

sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2019

A l'assemblée générale de l'association A.D.R.H.

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association A.D.R.H. relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par le Conseil d'administration le 2 juillet 2020 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues, et sur la présentation d'ensemble des comptes

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres de l'assemblée appelée à statuer sur les comptes.

S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêté des comptes relatifs aux effets de la crise liée au Covid-19, la direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication à l'assemblée appelée à statuer sur les comptes.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises

individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

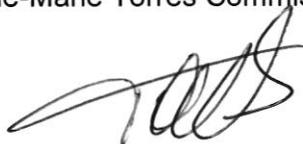
Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

A Perpignan, le 13 juillet 2020

Le commissaire aux comptes

SAS Anne-Marie Torres Commissaire aux comptes



Anne Marie TORRES

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2019 12			Exercice N-1 31/12/2018 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et Provisions	Net	Net	Euros	%
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de recherche et de développement						
	Concessions, Brevets et droits similaires						
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles	64 757	57 788	6 969	10 731	3 762	35.06
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains	65 000		65 000	65 000		
	Constructions	648 965	142 211	506 754	519 641	12 887	2.48
	Installations techniques Matériel et outillage	30 425	20 057	10 367	632	9 736	NS
	Autres immobilisations corporelles	1 542 557	785 047	757 510	789 149	31 639	4.01
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
Participations mises en équivalence							
Autres participations	1 485		1 485	1 485			
Créances rattachées à des participations	414 518		414 518	414 518			
Autres titres immobilisés	7 564		7 564	7 564			
Prêts							
Autres immobilisations financières	14 389		14 389	13 999	390	2.79	
Total I	2 789 660	1 005 104	1 784 556	1 822 718	38 162	2.09	
Comptes de liaison							
Total II	252 062		252 062	56 663	195 399	344.84	
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes	3 373		3 373	580	2 793	481.32
	Créances (3)						
	Créances usagers et comptes rattachés	656 056	22 400	633 656	310 118	323 537	104.33
	Autres créances	103 836		103 836	206 263	102 427	49.66
Valeurs mobilières de placement	11 801		11 801	11 788	12	0.10	
Instruments de trésorerie							
Disponibilités	2 282 715		2 282 715	2 201 870	80 845	3.67	
Charges constatées d'avance (3)	17 022		17 022	12 543	4 479	35.71	
Total III	3 074 802	22 400	3 052 402	2 743 163	309 239	11.27	
Comptes de Régularisation	Charges à répartir sur plusieurs exercices (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecarts de conversion actif (VI)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	6 116 525	1 027 504	5 089 021	4 622 544	466 476	10.09	

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
		31/12/2019	12	31/12/2018	12	Euros	%
FONDS ASSOCIATIFS	Fonds propres						
	Fonds associatifs sans droit de reprise						
	Ecarts de réévaluation						
	Réserves :						
	Réserves statutaires ou contractuelles						
	Réserves réglementées						
	Autres réserves	292 714		270 620		22 094	8.16
	Report à nouveau	2 378 282		2 333 538		44 744	1.92
	Résultat de l'exercice (Excédents ou Déficits)	40 316		18 145		22 171	122.19
	Autres fonds associatifs						
	Fonds associatifs avec droit de reprise :						
	Apports						
	Legs et donations						
	Résultats sous contrôle de tiers financeurs	23 960		72 653		48 693	67.02
	Ecarts de réévaluation						
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables	5 586		3 367		2 220	65.94	
Provisions réglementées	50 000		50 000				
Droit des propriétaires							
Total I	2 790 859		2 748 323		42 536	1.55	
	Comptes de liaison						
	Total II	252 062		56 663		195 399	344.84
PROVISIONS ET FONDS DÉDIÉS	Provisions pour risques	96 772		96 772			
	Provisions pour charges						
	Fonds dédiés sur subventions de fonctionnement						
	Fonds dédiés sur autres ressources						
	Total III	96 772		96 772			
DETTES (I)	Emprunts obligataires						
	Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit (2)	864 447		923 666		59 219	6.41
	Emprunts et dettes financières divers						
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours						
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	330 170		102 180		227 991	223.13
	Dettes fiscales et sociales	607 423		582 237		25 185	4.33
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés						
	Autres dettes	846		59 931		59 085	98.59
Instruments de trésorerie							
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance	146 442		52 772		93 670	177.50
	Total IV	1 949 328		1 720 786		228 542	13.28
	Ecarts de conversion passif (V)						
	TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	5 089 021		4 622 544		466 476	10.09

(1) Dont à plus d'un an
Dont à moins d'un an

1 802 886 1 668 014

(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1 *	
	31/12/2019 12	31/12/2018 12	Euros	%
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises				
Production vendue de Biens et Services	991 517	784 271	207 246	26.43
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation	3 519 458	3 469 461	49 998	1.44
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges	237 950	209 150	28 800	13.77
Collectes				
Cotisations				
Autres produits	678 554	674 732	3 823	0.57
Total I	5 427 480	5 137 614	289 867	5.64
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises				
Variation de stock (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)				
Autres achats et charges externes	1 053 634	976 918	76 716	7.85
Impôts, taxes et versements assimilés	304 727	216 604	88 124	40.68
Salaires et traitements	2 758 363	2 514 478	243 885	9.70
Charges sociales	1 102 744	1 173 465	70 721	6.03
Dotations aux amortissements et aux provisions				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements	140 000	137 248	2 752	2.01
Sur immobilisations : dotations aux provisions				
Sur actif circulant : dotations aux provisions	22 400		22 400	
Pour risques et charges : dotations aux provisions		70 000	70 000	100.00
Subventions accordées par l'association				
Autres charges (2)	188	136	52	37.89
Total II	5 382 057	5 088 850	293 208	5.76
1 - Résultat d'exploitation (I-II)	45 423	48 764	3 341	6.85
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				

* Proratization de l'écart en fonction du nombre de mois

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1 *	
	31/12/2019	12	31/12/2018	12	Euros	%
Produits financiers						
Produits financiers de participations						
Produits des autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilier						
Autres intérêts et produits assimilés	16 874		17 703		830	4.69
Reprises sur provisions et transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total V	16 874		17 703		830	4.69
Charges financières						
Dotations aux amortissements et aux provisions						
Intérêts et charges assimilés	18 790		20 181		1 392	6.90
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total VI	18 790		20 181		1 392	6.90
2. Résultat financier (V-VI)	1 916		2 478		562	22.68
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	43 507		46 286		2 779	6.00
Produits exceptionnels						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	300		82		218	267.56
Produits exceptionnels sur opérations en capital	1 359		1 711		352	20.58
Reprises sur provisions et transferts de charges						
Total VII	1 659		1 793		134	7.46
Charges exceptionnelles						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	906		26 542		25 636	96.59
Charges exceptionnelles sur opérations en capital						
Dotations exceptionnelles aux amortissements et aux provisions						
Total VIII	906		26 542		25 636	96.59
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	753		24 749		25 502	103.04
Impôts sur les bénéfices (IX)	3 944		3 392		552	16.27
Total des produits (I+III+V+VII)	5 446 013		5 157 110		288 903	5.60
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX)	5 405 697		5 138 965		266 732	5.19
Solde intermédiaire	40 316		18 145		22 171	122.19
+ Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs						
- Engagements à réaliser sur ressources affectées						
5. EXCEDENTS OU DEFICITS	40 316		18 145		22 171	122.19

* Proratisation de l'écart en fonction du nombre de mois

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Néant.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

L'émergence et l'expansion du coronavirus (Covid19) sur le début de l'année 2020 ont affecté les activités économiques et commerciales mondiales.

L'épidémie et ses conséquences sont des événements postérieurs à la clôture de l'exercice 2019 qui sont pas de nature à ajuster les comptes clos au 31 décembre 2019.

Toutefois, même si " la crise Covid19 " ne remet pas en cause la continuité de l'exploitation, sont présentées ci-après les implications comptables de cette épidémie pour la société :

Sur la valeur comptable des actifs et des passifs :

La société ne devrait pas connaître d'impacts justifiant une dépréciation des créances clients, des immobilisations corporelles et incorporelles, des participations, des stocks, des impôts différés actifs et des instruments dérivés évalués à la juste valeur.

Sur le chiffre d'affaires et les charges de l'exercice 2020 :

Le chiffre d'affaires du 01.01.2020 au 31.03.2020 sur les activités prestations ne connaît pas de baisse importante, en revanche sur le mois d'Avril celui-ci commence à diminuer. Comme l'association ne dispose pas de comparatifs sur la même période de 2019, nous avons comparé le réalisé au 30 Avril 2020 avec le prévisionnel proratisé à la même date. Ainsi au 30 avril 2020, le chiffre d'affaires prestations réalisé représente 81.55% du prévisionnel à cette date.

A la date de la rédaction du présent annexe et sans visibilité sur la date de reprise de l'activité post " crise Covid19 ", il serait hasardeux de dégager une tendance sur l'évolution du chiffre d'affaires des autres mois de l'exercice 2020.

Pour faire face, à cette baisse passagère d'activité, la société :

a réalisé des aménagements de son organisation en procédant notamment :

- au recours au chômage partiel pour les salariés n'étant pas en arrêt maladie
- à l'encouragement des prises de congés
- à la mise en place autant que faire ce peu au télétravail.

La société a donc pris l'ensemble des dispositions de nature à sauvegarder sa trésorerie et faire face aux incidences engendrées sur son compte d'exploitation par la " crise Covid19 "

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires

Détail des produits :

Prestations AGEFIPH : 571 326 €
Prestations autres : 386 752 €
SAMSAH CPAM : 478 141 €
SAMSAH Conseil Général : 200 405 €
Autres Produits : 33 440 €
Total : 1 670 0064 €

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	55 619		9 138
Terrains	65 000		
Constructions sur sol propre	611 828		
Installations générales agencements aménagements des constructions	32 873		4 264
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	19 450		10 975
Installations générales agencements aménagements divers	1 089 197		43 749
Matériel de transport	13 338		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	362 951		33 323
TOTAL	2 194 637		92 311
Autres participations	416 003		
Autres titres immobilisés	7 564		
Prêts, autres immobilisations financières	13 999		1 950
TOTAL	437 566		1 950
TOTAL GENERAL	2 687 822		103 399

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles			64 757	64 757
Terrains			65 000	65 000
Constructions sur sol propre			611 828	611 828
Installations générales agencements aménagements constr.			37 137	37 137
Installations techniques, Matériel et outillage industriel		1	30 425	30 425
Installations générales agencements aménagements divers			1 132 946	1 132 946
Matériel de transport			13 338	13 338
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			396 274	396 274
TOTAL		1	2 286 947	2 286 947
Autres participations			416 003	416 003
Autres titres immobilisés			7 564	7 564
Prêts, autres immobilisations financières		1 560	14 389	14 389
TOTAL		1 560	437 956	437 956
TOTAL GENERAL		1 561	2 789 660	2 789 660

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	44 889	12 900	0	57 788
Constructions sur sol propre	93 760	16 548		110 308
Installations générales agencements aménagements constr.	31 299	604		31 903
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	18 819	1 238	1-	20 057
Installations générales agencements aménagements divers	380 186	71 762		451 948
Matériel de transport	13 338			13 338
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	282 814	36 948		319 762
TOTAL	820 215	127 100	1-	947 316
TOTAL GENERAL	865 104	140 000	1-	1 005 104

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles TOTAL	12 900				
Constructions sur sol propre	16 548				
Instal.générales agenc.aménag.constr.	604				
Instal.techniques matériel outillage indus.	1 238				
Instal.générales agenc.aménag.divers	71 762				
Matériel de bureau informatique mobilier	36 948				
TOTAL	127 100				
TOTAL GENERAL	140 000				

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Tableau des variations des fonds associatifs

Nature des provisions et des réserves	Montant début d'exercice	Affectation résultats et retraitement	Dotations exercice	Reprise exercice	Montant fin exercice
Fonds propres					
Réserves :					
Réserves d'investissement	16 451				16 451
Réserves de compensation	85 280		12 144	13 417	84 007
Réserves de trésorerie	20 862				20 862
Autres réserves	148 026		23 367		171 393
Report à nouveau	2 333 538		44 744	0	2 378 282
RESULTAT DE L'EXERCICE	18 145	40 316		18 145	40 316
Autres fonds associatifs					
Fonds associatifs avec droit de reprise :					
Résultats sous contrôle de tiers	72 653		9 850	58 543	23 960
Subventions d'investissement	3 367		2 220	0	5 586
Provisions réglementées					
Réserve de trésorerie	50 000				50 000
TOTAL I	2 748 323	40 316	92 325	90 106	2 790 859

Etat des provisions

Provisions réglementées	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Autres provisions réglementées	50 000				50 000
TOTAL	50 000				50 000

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Litiges	70 000				70 000
Autres provisions pour risques et charges	26 772				26 772
TOTAL	96 772				96 772

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur comptes clients		22 400			22 400
TOTAL		22 400			22 400
TOTAL GENERAL	146 772	22 400			169 172
Dont dotations et reprises d'exploitation		22 400			

Suite à un litige il a été constitué une provision de 50% de la créance que l'association détient sur la structure AUTREM HANDI, soit 22 400 €.

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Créances rattachées à des participations	414 518	414 518	
Autres immobilisations financières	14 389	14 389	
Autres créances clients	656 056	656 056	
Personnel et comptes rattachés	226	226	
Débiteurs divers	355 672	355 672	
Charges constatées d'avance	17 022	17 022	
TOTAL	1 457 882	1 457 882	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	864 447	54 858	201 538	608 051
Emprunts et dettes financières divers	252 062	252 062		
Fournisseurs et comptes rattachés	330 170	330 170		
Personnel et comptes rattachés	228 724	228 724		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	348 649	348 649		
Autres impôts taxes et assimilés	30 050	30 050		
Autres dettes	846	846		
Produits constatés d'avance	146 442	146 442		
TOTAL	2 201 390	1 391 801	201 538	608 051
Emprunts remboursés en cours d'exercice	59 220			

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Autres immobilisations incorpo	Linéaire	1 à 3 ans
Batiment	Linéaire	10 à 20 ans
Installations agenc construct	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillage	Linéaire	5 à 10 ans
Instal/agenc divers	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	5 à 10 ans
Mat bureau et informatique	Linéaire	1 à 5 ans

Créances immobilisées

Les prêts, dépôts et autres créances ont été évalués à leur valeur nominale.

Les créances immobilisées ont le cas échéant été dépréciées par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Evaluation des valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement ont été évaluées à leur coût d'acquisition à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur des titres a été estimée selon la méthode FIFO (premier entré, premier sorti).

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances usagers et comptes rattachés	72 952
Autres créances	101 859
Disponibilités	10 374
Total	185 185

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	720
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	23 262
Dettes fiscales et sociales	345 324
Total	369 305

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance		Montant
Charges d'exploitation		17 022
Total		17 022
Produits constatés d'avance		Montant
Produits d'exploitation		146 442
Total		146 442

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Ventilation des subventions

Répartition par secteur d'activité	Montant
AGEFIPH OPS	3 184 904
Emploi accompagné	189 062
Conseil Général	97 261
FSE IEJ	48 231
Total	3 519 458

Effectif moyen

	Personnel salarié
Cadres	16
Agents de maîtrise et techniciens	69
Employés	10
Total	95

Effectifs par site :

Cabestany : 29
SAMSAH Bagnols : 3
Bagnols : 4
Ales : 9
Nîmes : 40
SAMSAH Vauvert : 2
SAMSAH Nîmes : 7
St Hilaire : 1

Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 11 160 euros, décomposés de la manière suivante :

- honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes :
- honoraires facturés au titre des conseils et prestations de services entrant dans les diligences directement liées à la mission de contrôle légal des comptes, telles qu'elles sont définies par les normes d'exercice professionnel mentionnées au II de l'article L. 822-11 :

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Dettes garanties par des sûretés réelles

	Montant garanti
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	863 727
Total	863 727

Détail des dettes garanties par des sûretés réelles

Emprunt du : 04/12/2009 auprès du Crédit coopératif
Montant initial de cette garantie : 350 000
Montant restant dû en capital : 206 479
Date de fin d'échéance de la garantie : 01/12/2024
Nature de la sûreté réelle : ACQUISITION IMMEUBLE CABESTANY N°1

Emprunt du : 10/01/2011 auprès du Crédit agricole
Montant initial de cette garantie : 50 000
Montant restant dû en capital : 5 676
Date de fin d'échéance de la garantie : 10/12/2020
Nature de la sûreté réelle : AMENAGEMENTS IMMEUBLE CABESTANY N°1
: Nantis prod epargne cam

Emprunt du : 23/05/15 auprès du Crédit coopératif
Montant initial de cette garantie : 225 000
Montant restant dû en capital : 172 500
Date de fin d'échéance de la garantie : 23/04/2035
Nature de la sûreté réelle : AMENAGEMENTS LOCAUX NIMES

Emprunt du : 22/09/16 auprès du Crédit agricole
Montant initial de cette garantie : 482 499
Montant restant dû en capital : 426 823
Date de fin d'échéance de la garantie : 10/09/2036
Nature de la sûreté réelle : AQUISITION IMMEUBLE CABESTANY N°2
: Hypo conventionnelle Privilège preteur denier

Emprunt du : 10/01/17 auprès du Crédit agricole
Montant initial de cette garantie : 60 000
Montant restant dû en capital : 52 249
Date de fin d'échéance de la garantie : 10/10/2032
Nature de la sûreté réelle : AMENAGEMENT IMMEUBLE CABESTANY N°2
: Nantis prod epargne cam

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Engagements financiers

Engagements donnés

Une hypothèque de 2^orang a été donnée par délibération notariée du Conseil d'Administration en garantie de l'emprunt consenti par le Crédit Coopératif à l'ADRH pour financer l'agencement et l'aménagements des locaux de Nîmes.

Engagements reçus

Néant.

Engagement en matière de pensions et retraites

L'association a opté pour une gestion externe des Indemnités de Fin de Carrière. Sur la base d'hypothèses actuarielles, le montant des engagements retraite représente 627 530 euros au 31/12/2019.

Les hypothèses retenues sont :

- départ à la retraite à l'âge de 62 ans
- hypothèse d'évolution des salaires 2%
- turn over 3%
- taux d'inflation 2%

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Liste des filiales et participations

Filiales et participations	Capitaux propres	Quote part du capital détenue en pourcentage	Résultat du dernier exercice clos
A. Renseignements détaillés sur les filiales et participations - Filiales (+50% du capital détenu) - SCI ADRH EN DAVANT	6 333	100	12 579
B. Renseignements globaux sur les autres filiales et participations			

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -

Transferts de charges

Nature	Montant
ASP	2 028
Diverses	14 065
Aide Embauche	52
OETH	2 000
AGEFIPH Aide RLH	38 451
Mutuelle CE	14 166
Indemnités Journalières	63 860
SAMSAH	17 405
Avantage en Nature	8 519
Sinistres MAIF	13 371
Formations	68 032
Total	237 949